

PLAN DE GESTION POUR LE CABILLAUD DES EAUX OCCIDENTALES DE L'ÉCOSSE ET AUTRES PÊCHERIES MIXTES

Novembre 2013

Synthèse

Le Groupe de discussion des pêcheries mixtes du Cabillaud a reçu un mandat de la part du Groupe de Travail Eaux Occidentales (WG1) de l'Écosse du NWWAC un document préparatoire en vue de la mise en œuvre d'un plan de gestion opérationnel pour la zone VIa. Cela ne sera possible que lorsque la communauté scientifique aura fourni l'information nécessaire relative aux estimations relatives aux captures et aux rejets.

ACTION RÉALISÉE AVANT LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL 1 :

ÉCLAIRCISSEMENT DE L'ACOM DU CIEM (Carmen Fernández) sur les estimations relatives aux captures et aux rejets pour la division VIa cabillaud

De : Carmen Fernandez
Envoyé le : 02 Août 2013
Objet: rejets cabillaud 6a

Cher Alex,

En réponse à la question soulevée par Sean O'Donoghue, j'ai vérifié avec les experts concernés du CIEM et voici ce que nous pouvons dire concernant les estimations des rejets pour les cabillauds dans la Division VIa (Eaux Occidentales de l'Ecosse):

Vous aurez pu noter que les estimations des rejets figurant sur l'avis de cette année sont différentes (à partir de 2006) de celles qui figuraient sur l'avis de l'année dernière, et cela est dû au fait que les estimations ont été modifiées comme suit:

Concernant le critère relatif au cabillaud VIa en 2012, il avait été procédé à un ajustement, fondé sur l'information disponible, en raison d'une erreur d'enregistrement des débarquements et des rejets (considérés négligeables dans le rapport). Entre les déclarations de 2012 et de 2013, la logique de cette méthode a été remise en cause pour ce qui concerne les rejets et l'on estime aujourd'hui qu'il est plus réaliste de n'ajuster que les débarquements (et non pas les rejets) au motif d'un enregistrement erroné. Cette modification de l'approche est notée dans l'avis de cette année (voir Section « Comparaison avec la déclaration et l'avis »).

Les estimations de rejets fournies par le CIEM dans son avis de cette année sont les meilleures dont nous pouvons disposer.

Toutefois, il convient de noter également que le CIEM et le STECF sont en train d'examiner ensemble les différences entre leurs estimations de captures respectives (lorsque l'on s'attend à des différences accrues au niveau des estimations de rejets). Ce processus va encore s'intensifier lors d'une réunion du groupe de travail du CIEM en septembre et il est possible de réviser les estimations de captures ou de rejets de certains stocks en conséquence (ou à la lumière de toute autre information qui serait disponible ultérieurement).

J'espère que ceci pourra servir à éclaircir la situation. Salutations, Carmen